

# Syndicat des Mobilités de Touraine

---

Le Président,

Tours, le 02 SEP. 2022

**Objet : Convocation au Comité du Syndicat des Mobilités de Touraine.**

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que le prochain Comité du Syndicat des Mobilités de Touraine aura lieu le :

**Judi 08 septembre 2022 à 09h30**

**Salle Jean GERMAIN – Hôtel Métropolitain**

60 avenue Marcel Dassault – 37206 TOURS

**Et par visioconférence**

Webex Cisco – lien envoyé par mail

En application de l'article L. 5211-11-1 du Code général des collectivités territoriales, ce Comité se tiendra à la fois en téléconférence et en présentiel au siège du Syndicat des Mobilités de Touraine.

Pour les délégués présents en téléconférence, la séance se déroulera via l'application Webex et une invitation leur sera adressée contenant un lien devant être activé pour la participation à distance.

En cours de séance, il sera procédé au vote par appel nominal. Vous serez invité à tour de rôle à exprimer votre vote à voix haute pour chaque délibération.

L'ordre du jour de cette séance sera le suivant :

1. Projet de délibération relatif à l'adoption du compte-rendu du Comité syndical du 08 juillet 2022,
2. Projet de délibération relatif à la rectification de la délibération C 22/06/09 concernant la levée de la prescription quadriennale pour la restitution de retenues de garantie,
3. Projet de délibération concernant l'approbation de la convention relative au transport d'élèves de compétence régionale sur le réseau Fil Bleu,
4. Projet de délibération relatif à la modification du régime indemnitaire des agents du Syndicat des Mobilités de Touraine,
5. Projet de délibération relatif à l'approbation du rapport annuel d'activité du Syndicat des Mobilités de Touraine,
6. Projet de délibération relatif à l'acquisition du 110 rue de la Mairie à La Riche (parcelle AP 435, lot 10),
7. Projet de délibération relatif à l'acquisition d'opportunité du 132 bis rue de la Mairie à La Riche (parcelles AP 567 et AP 563),
8. Projet de délibération relatif à l'acquisition d'opportunité du 118 rue de la Mairie à La Riche (parcelle AP 548),
9. Projet de délibération concernant la cession à la SNC URBAN STUDIO relative à des parcelles non bâties situées 88 et 88 bis avenue Maginot à Tours,

**Syndicat des Mobilités de Touraine**

60 Avenue Marcel Dassault – CS 30651 – 37206 TOURS CEDEX 3

02 47 80 12 00 – [mobilites@mobilites-touraine.fr](mailto:mobilites@mobilites-touraine.fr)

10. Projet de délibération relatif à l'approbation du rapport annuel 2021 Fil Bleu et Fil Blanc de Keolis, délégataire du service public de transport urbain,
11. Projet de délibération relatif à la prise en charge des frais occasionnés par le déplacement du Président du Syndicat des Mobilités de Touraine pour la semaine de la mobilité durable et du climat 2022,
12. Information des décisions prises par le Président et par délégation.

- Présentation du rapport annuel d'activité du Syndicat des Mobilités de Touraine.
- Présentation du rapport annuel 2021 Fil Bleu et Fil Blanc par Keolis.
- Présentation des baromètres de la Mobilité du premier et second trimestre 2022.

Questions diverses.

Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

  
Le Président,  
Wilfried SCHWARTZ